

1955. — MOUREAU (André), B.P. 209, Kigali, Rwanda. — Lépidoptères.
1947. — NEGRE (J.), rue Bourdaloue 5, F-75 Paris, France.
1964. — NICULESCU (D^r Eugen, V.), Raionul 16 Februarie, Bucarest, Roumanie. — Lépidoptères.
1963. — POPESCU-GORJ (D^r A.), Muzeul de Istorie naturala « Grigore Antipa » Soseana Kisselef I, Bucuresti III, Roumanie. — *Lepidoptera*.
1971. — RIGOUT (Jacques), Sciences Nat, 86, rue de la Mare, F-75 Paris 20e, France.
1968. — STRADI (D^r Riccardo), via Keplero 10, 20124 Milano, Italie.
1947. — STRANEO (S.-L.), Viale Campari 8^e, 27100 Pavia, Italie. — *Carabidae Pterostichinae* du Globe.

SOCIÉTÉ ROYALE BELGE D'ENTOMOLOGIE

Assemblée générale statutaire du 12 janvier 1974

Présidence de M. P. BASILEWSKY, *Président*

La séance est ouverte à 15 h.

Présents : MM. P. BASILEWSKY, H. BOMANS, G. BOOSTEN, R. CAMMAERTS, A. COLLART, J. COOREMAN, J. DECELLE, M. DEHOUSE, J. DELÈVE, P. DESSART, A. FAIN, L. GERMAIN, E. GOOSSENS, W. HANSEN, R. JADOT, E. JANSSENS, J. KEKENBOSCH, M. KERSMAEKERS, G. LHOST, R. LOISEAU, P. MANNAERT, N. RADISIC, M. ROUARD, J. ROUYR, J.P. SMECKENS, C. VERSTRAETEN.

Excusés et représentés : MM. A. ALLAER, J. DEBECKER, P. ELSEN, L. ROSE, C. SEGERS.

Excusés : MM. P. BENOIT, J. DE WALSCHE, Ch. JEUNIAUX, N. LELEUP, J. LEROUX, Mlle M. MATERNE, MM. M. POLL, G. SCHMITZ.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance et fait approuver le compte rendu de l'assemblée générale du 14 janvier 1973, M. le Président dresse le bilan des activités pour l'année écoulée. A la fin de 1973, la Société groupait 19 membres d'honneur et 156 membres ordinaires ou assistants.

En cours d'exercice, nous avons eu à déplorer le décès de deux de nos membres : MM. G. FAGEL et J. VERBEKE. Une minute de silence est observée en leur hommage. Aucune démission n'a été enregistrée et 9 nouveaux membres ont été admis. Enfin un certain nombre de membres très en retard de cotisation et ne répondant pas aux lettres de rappel doivent être rayés de la liste des membres.

La Société a tenu, comme d'habitude, son assemblée générale et dix assemblées mensuelles. Au cours de ces réunions, 30 communications ont été présentées. Elles figurent dans les comptes rendus des séances publiés dans les Bulletins et Annales. Le tome 109 de ceux-ci comporte 328 pages. Y figurent 21 articles originaux. Les nouveautés décrites comprennent une nouvelle sous-famille, une nouvelle tribu, 6 nouveaux genres, un nouveau sous-genre, 48 nouvelles espèces et une nouvelle sous-espèce ainsi que 7 mises en synonymie et 6 modifications taxonomiques.

L'excursion annuelle a eu lieu le 2 juin. Elle nous a fait parcourir la vallée de l'Aisne et la région de Hotton-sur-Ourthe sous la conduite de nos collègues MM. J.M. SMEEKENS et Ch. VERSTRAETEN.

Notre bibliothèque s'est enrichie de 208 publications périodiques obtenues par échange et de quelques autres par abonnement. Les dons ont été de 92 tirés à part et de quatre volumes plus importants.

M. P. BASILEWSKY remercie ensuite les membres du Conseil et des Commissions qui ont assuré l'administration et la gestion de la Société. Il tient surtout à assurer de la reconnaissance de tous les membres de notre Société notre trésorier M. H. BOMANS qui démissionne pour des raisons professionnelles et familiales. Pendant cinq ans, notre collègue s'est dévoué à ce poste ingrat et contraignant et il mérite bien les applaudissements de l'assemblée.

M. P. BASILEWSKY marque ensuite sa reconnaissance à M. CAPART, Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique pour les locaux mis à notre disposition pour nos réunions et notre bibliothèque. Sa gratitude va également aux pouvoirs publics : Ministère de l'Education nationale, Fondation universitaire et Province du Brabant qui par leurs subsides ont permis de continuer la belle tenue de nos publications.

M. P. BASILEWSKY aborde alors l'exposé présidentiel consacré à la situation actuelle et à l'avenir de notre Société qui se trouve confrontée avec de très graves problèmes financiers :

" Mes chers Collègues,

L'allocution que je vais prononcer aujourd'hui sera quelque peu inhabituelle. En effet, je ne vous parlerai guère d'entomologie mais

j'aborderai un problème important et particulièrement d'actualité, car je traiterai de la situation matérielle de notre Société et de son avenir. C'est à la demande des membres du Conseil d'Administration que je fais ainsi une entorse à nos vieilles coutumes. C'est aussi dans le but d'abrégier quelque peu cette séance qui, je pense, risque d'être déjà suffisamment longue et de préparer les discussions qui pourraient avoir lieu au sujet du point de l'ordre du jour traitant de diverses questions concernant l'avenir de notre Société.

Vous entendrez tout à l'heure le rapport de votre trésorier. Vous pourrez ainsi constater que la situation financière de notre Société n'est guère brillante, pour ne pas dire plus. Mais ce qui, à mon avis, est encore plus grave, c'est que rien ne nous permet de croire qu'elle n'est que provisoire.

Au contraire, sans être spécialement pessimiste, on peut dire que, sans modifications importantes et structurelles, cette situation ira en empirant au fil des années.

Nous n'avons pu publier cette année que 328 pages de notre Bulletin et Annales. Aucun numéro des Mémoires. Aucun fascicule du Catalogue des Coléoptères. Ce n'est guère brillant. Et pourtant, ce ne sont pas les manuscrits qui manquent. Nous en avons de nombreux en réserve, certains du plus haut intérêt. Ce sont les moyens financiers qui nous font défaut. La sagesse populaire peut bien proclamer que « plaie d'argent n'est pas mortelle ». Dans notre cas, j'ai bien peur qu'il n'en soit pas ainsi.

Votre Conseil d'Administration s'est beaucoup préoccupé de cette situation et s'est réuni à plusieurs reprises, des heures durant, pour envisager les données du problème et les moyens de remédier à une crise qui, je vous le répète, n'est pas momentanée mais certainement chronique. Ce n'est plus le moment d'émettre des souhaits platoniques ou des espoirs chimériques et irréalisables.

Nous sommes arrivés à la conclusion que des mesures très importantes devaient être prises, et c'est vers ces mesures-là que nous nous sommes penchés.

Ce que je vais vous dire est l'expression unanime de tout le Conseil. Ce n'est donc pas en mon nom personnel que je vais vous parler, mais en celui de l'ensemble des administrateurs de votre Société.

La Société royale belge d'Entomologie est une des plus anciennes, venant immédiatement après celle de Paris et celle de Lon-

dres. C'est, je pense, la doyenne des sociétés scientifiques spécialisées de notre pays.

Au cours de ses cent-dix-sept années d'existence, elle a publié 145 volumes d'Annales, de Bulletins et de Mémoires. Ces publications sont le principal titre de gloire de notre Société. C'est grâce à elles qu'elle est connue dans le monde entier. Nous pensons que le devoir du Conseil d'Administration actuel et de ceux qui suivront est de maintenir à notre Société des publications dignes de son passé et de son renom.

Si je commence par ce point, c'est parce que je sais que certains de nos membres penseront au fond d'eux-mêmes que le moyen le plus simple de sortir des difficultés que nous connaissons serait de réduire fortement nos publications ou même de les supprimer purement et simplement.

Mais je sais aussi que la majorité d'entre vous sont d'un avis diamétralement opposé et partagent pleinement les vues du Conseil d'Administration.

D'ailleurs, réduire nos publications à de simples communications d'intérêt local ou des comptes-rendus des séances, aurait plusieurs conséquences graves, comme par exemple la

suppression des subsides de la Fondation Universitaire et du Ministère de l'Education Nationale, la démission de nos membres étrangers et d'une grande partie de nos membres belges qui ne viennent pas aux séances mais consultent nos publications ou y contribuent en enfin, la

suppression des abonnements.

D'où, une diminution radicale des rentrées. Notre Société aurait alors terminé son existence en tant que Société scientifique.

Nous estimons donc que le niveau de nos publications doit être maintenu aussi élevé que possible, et que c'est vers là que doivent tendre tous nos efforts.

Lors de l'examen d'une situation financière et dans l'étude qui peut en être faite pour un redressement possible, il va de soi que deux points sont à envisager simultanément : la réduction des dépenses et l'augmentation des recettes.

Ces deux points, nous les avons soigneusement examinés, sous tous les rapports. Tout cela sera soumis à votre attention lors de la discussion de notre projet.

Qu'il me suffise de vous dire maintenant que nous ne voyons guère de possibilités de réduire nos dépenses si ce n'est au détriment de nos publications.

Quant à l'augmentation des recettes, deux moyens apparaissent dès le premier abord. Accroissement du nombre des membres ; mais là, il n'y a que peu d'espoirs. Depuis de nombreuses années des efforts ont été faits, sans résultats, hélas. Augmentation du nombre d'abonnés : là aussi, fort peu d'espoirs si l'on maintient notre système actuel de l'échange des publications.

Par contre, en supprimant les échanges on peut espérer une amélioration notable de notre situation. Nous avons actuellement plus de 200 échangistes. Ce sont des Sociétés scientifiques, des Universités, des Musées, des Bibliothèques. On peut normalement supposer que beaucoup de ces institutions accepteront de souscrire un abonnement, notamment pour ne pas interrompre les séries de nos publications qu'elles ont déjà réunies. Je crois que, sans être optimiste ni pessimiste, nous pourrions compter ainsi sur une centaine d'abonnements nouveaux, peut-être même plus dans un certain avenir. Cela amènerait dans notre caisse une rentrée importante, capable de redresser plus ou moins la situation, surtout si elle s'accompagne d'autres rentrées supplémentaires ou d'autres économies dont nous discuterons tout à l'heure.

Mais comme toute médaille a son revers, cette suppression aurait pour résultat l'arrêt de l'accroissement de notre bibliothèque. C'est là un point important et il mérite que nous nous y arrêtions plus longuement.

Pendant fort longtemps, notre bibliothèque faisait la fierté de notre Société, à juste titre d'ailleurs. C'était l'époque où la Société entomologique ne connaissait guère de difficultés financières, par suite du grand nombre de membres qui en faisaient partie, et par suite du prix relativement faible de l'impression.

Notre Société possédait alors un portefeuille assez important, constituant un volant de sécurité pour des périodes difficiles. Mais il y a une vingtaine d'années, il fut décidé de le transformer en argent liquide qui, au fil des ans, disparut pour combler certains déficits de nos finances.

Durant de nombreuses années, notre Société disposait d'un local qui lui était propre et où sa bibliothèque trouvait largement place. A cette époque aussi, les membres qui se servaient couramment de cette bibliothèque n'avaient pas d'autres possibilités de

documentation et elle constituait alors un instrument de travail indispensable et précieux.

Mais les temps ont changé. Devant les difficultés sans cesse croissantes, notre Société a dû chercher refuge pour ses séances, ses collections et sa bibliothèque auprès d'organismes qui ont bien voulu l'abriter. Pendant quelques années ce fut l'Université Libre de Bruxelles, où cependant elle se trouva rapidement à l'étroit. C'est alors qu'elle trouva abri au Musée royal d'Histoire naturelle devenu depuis l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, d'abord dans la maison Linden, située dans le parc Léopold, ensuite dans les locaux mêmes de l'Institut. A partir de ce moment, notre bibliothèque trouva refuge dans les locaux réservés à la bibliothèque de la Section d'Entomologie. La Direction de l'Institut, à qui il me plaît de réitérer encore une fois toute notre gratitude, accepta non seulement de lui donner la place nécessaire mais aussi de prendre à sa charge l'entretien et la reliure d'une partie de nos publications.

Mais devant la réduction des crédits alloués aux institutions scientifiques et l'augmentation du prix des reliures, l'Institut dut abandonner cette politique généreuse ce qui est parfaitement compréhensible. Depuis de longues années déjà, les nombreux périodiques que nous recevons ne sont plus reliés, sont par conséquent d'un emploi difficile et se détériorent progressivement. En outre, l'accroissement continu et considérable de la bibliothèque de la Section d'Entomologie de l'Institut d'une part, de la nôtre d'autre part, pose de plus en plus de problèmes.

Aussi, peut-on se poser cette question, extrêmement importante à nos yeux :

Les bibliothèques de notre Société et de la Section d'Entomologie ne font-elles pas double emploi ?

La réponse du Conseil d'Administration est *oui* ! Pour autant que la Société obtienne de l'Institut des garanties pour ses membres d'avoir libre accès à sa bibliothèque. Mais nous pensons que ce point ne devrait guère poser de problèmes.

La plupart de nos membres se servant fréquemment de notre bibliothèque appartiennent au personnel d'une Institution scientifique belge, Musée ou Université, ou encore sont des collaborateurs réguliers de ces mêmes institutions. Pour eux, aucune difficulté ne se posera à l'avenir. Pour les autres, nous pensons qu'un accord pourra être réalisé avec la Direction de l'Institut.

D'ailleurs, et notre bibliothécaire vous le confirmera, l'intérêt de cette dernière catégorie de membres, se porte presque exclusivement sur une série assez peu nombreuse de périodiques, dont l'acquisition, soit dit en passant, se fait généralement par voie d'abonnement et non d'échange ; et sur quelques ouvrages de base. Comme vous le verrez plus loin, la suppression de cette partie de la bibliothèque n'est pas envisagée.

Certains de nos membres pourraient faire remarquer que nous ne devons pas lier le sort de notre bibliothèque au bon vouloir de l'Institut. Ils auraient certainement raison en principe. Mais il faut regarder les choses en face. Il est probable que la symbiose actuelle est irréversible. Le seul problème qui pourrait se poser éventuellement pour l'Institut serait celui de la place qu'occupe notre bibliothèque et dont lui-même pourrait avoir besoin. Mais dans la nouvelle situation que nous proposons, cette difficulté ne se poserait plus.

Et puis, soit dit en passant, si l'Institut prenait un jour la décision de nous prier de nous en aller, que ferions-nous ? Trouver un local pour nos réunions ne poserait pas de difficultés. La Fédération des Sociétés Savantes, la Fondation Universitaire, ou d'autres organismes mettraient facilement un tel local à notre disposition. Mais que deviendrait notre bibliothèque ? Elle devrait être stockée dans un grenier ou un garde-meuble, et par conséquent serait inutilisable, ou vendue à l'encan dans des conditions extrêmement défavorables.

Nous pensons donc qu'une telle éventualité n'est pas à envisager.

En tenant compte de tout ce qui vient d'être dit, le Conseil d'Administration vous propose à l'unanimité :

I. *La suppression des échanges de nos publications*, et leur service exclusivement réservé à nos membres. Pour les Institutions, Universités, Musées, Bibliothèques, etc. les acquisitions s'en feraient uniquement par voie d'abonnement ou d'achat.

Nous proposons cependant, qu'à titre exceptionnel, l'échange de nos publications soit conservé avec quelques sociétés sœurs avec lesquelles nous entretenons des relations depuis plus d'un siècle, avec l'un ou l'autre organisme à désigner, avec l'une ou l'autre société dont nous voudrions continuer à recevoir les publications.

Nous proposons aussi que le service gratuit de nos publications soit fait à l'Institut.

II. *La suppression de notre bibliothèque* avec cependant deux préalables :

1° Le maintien d'une petite bibliothèque de base comportant quelques périodiques d'usage courant parmi nos membres et des ouvrages fondamentaux fréquemment consultés. Si nos moyens nous le permettent ce fond serait augmenté par l'acquisition de certains ouvrages indispensables qui nous manquent.

2° Un entretien avec le Directeur de l'Institut visant à obtenir pour nos membres le libre accès à sa bibliothèque, en échange des avantages qui lui seraient proposés.

Si notre point de vue est adopté, il faudra préciser les modalités de la cessation d'activité de notre bibliothèque.

Le Conseil d'Administration pense que trois phases successives doivent être envisagées.

Tout d'abord, il faudra effectuer dans notre bibliothèque un choix de quelques revues et livres largement et fréquemment consultés et dont nous ne désirons pas nous débarrasser, leur possession présentant des avantages incontestables pour beaucoup de nos membres. Ce serait-là une petite bibliothèque de base qui resterait notre propriété.

Ensuite, nous ferions don à l'Institut de périodiques et d'ouvrages qui manquent à la bibliothèque de la Section d'Entomologie, en vue de l'enrichir encore. Bien entendu, en ce qui concerne les périodiques, il s'agirait de séries complètes et non de volumes isolés, afin de ne pas dépareiller ce que nous possédons.

Enfin, le restant serait offert en vente à des firmes spécialisées. On pourrait envisager également de donner la priorité à ceux de nos membres qui seraient désireux d'acquérir certains ouvrages.

Je propose aussi de prier le Conseil d'Administration de se charger de ce travail et d'élaborer un programme de réalisation plus précis, en l'autorisant éventuellement de s'adjoindre l'un ou l'autre de nos membres, s'il l'estime nécessaire.

Les sommes recueillies serviraient à constituer un fond de réserve, peut-être aussi à l'achat de quelques ouvrages de base.

Je tiens à faire remarquer qu'en prenant ces décisions, notre Société serait loin d'être la première à le faire, et qu'il ne s'agit pas d'un précédent. De nombreuses sociétés entomologiques étrangères ont, depuis longtemps déjà, lié le sort de leur bibliothèque avec celui de l'une ou l'autre institution scientifique et ont supprimé l'échange de leurs publications.

Me voici, mes chers Collègues, arrivé à la fin de mon long exposé. Je tiens à vous dire encore une fois que tout ce que vous venez d'entendre est l'opinion unanime du Conseil d'Administration, en qui vous avez, je l'espère, entière confiance et dont le seul but d'envisager l'avenir et la prospérité de notre Société".

En finissant son exposé, M. P. BASILEWSKY demande à l'assemblée de reporter la discussion sur ces propositions après le rapport du trésorier.

Rapport de la commission de vérification des comptes. — M. A. COLLART, parlant au nom de la commission, déclare que les comptes sont parfaitement en ordre et félicite le trésorier pour le soin qu'il apporte dans la gestion de nos finances.

Rapport du trésorier. — M. H. BOMANS, trésorier, dresse le bilan financier de 1973 qui présente les particularités suivantes :

Recettes : 303.853 F dont 110.000 de subsides.

Dépenses : 262.351 F dont surtout 144.760 F de frais d'impression, 18.946 F de frais de clichage et 78.800 F de souscription de titres pour reconstitution du capital du « Prix Crèveœur ».

Excédent de recettes : 41.502 F.

Cet excédent est cependant illusoire car il reste à payer l'impression du dernier fascicule de notre revue qui doit sortir de presse incessamment. Le mali approchera sans doute en réalité les 30.000 F.

Ensuite M. H. BOMANS présente son projet de budget pour 1974 qui sans approbation des propositions du Conseil d'administration présentera un mali important.

Discussion sur les propositions du Conseil d'administration. — Après un bref échange de vues sur les propositions énoncées par le Président, l'assemblée sur le conseil de M. E. JANSSENS approuve à l'unanimité l'action du Conseil et lui donne toute latitude

pour redresser la situation financière dans le sens du contenu de l'allocation présidentielle.

Fixation du montant des cotisations. — La cotisation des membres associés est portée à 550 F, celle des membres assistants à 100 F et celle des membres correspondants étrangers à 600 F.

Fixation du prix de vente des publications de la Société. — Le prix de l'abonnement à nos Bulletin et Annales est fixé à 1.000 F. Le prix des anciennes publications est portée à 4 F la page, ce prix étant porté à 5 F la page pour les volumes presque épuisés.

Rapport de la commission de surveillance des collections. — En l'absence des deux commissaires excusés et en leur nom, M. P. BASILEWSKY déclare que nos collections sont en parfait état. Il tient à remercier le personnel de l'Institut qui se charge des soins à leur apporter.

Rapport de la commission de contrôle de la bibliothèque. — Au nom de MM. J. DE WALSCHE et J. LEROUX empêchés, M. J.P. SMEEKENS signale que la bibliothèque est parfaitement tenue et que les fichiers sont régulièrement complétés. Il remercie la Direction de l'Institut pour le local mis à notre disposition et MM. DELVIGNE, KEKENBOSCH et VERBIST pour les soins qu'ils apportent au bon fonctionnement de notre bibliothèque.

Election d'un président en remplacement de M. P. BASILEWSKY, sortant et non rééligible. — En raison de la démission comme membre du Conseil du Dr. A. FAIN surchargé par ses obligations professionnelles, l'assemblée élit, par acclamation et à l'unanimité, M. J. DECELLE à la présidence de la Société.

Election de quatre membres du conseil en remplacement de ceux dont le mandat est échu ou qui sont démissionnaires. — A l'unanimité et par acclamation, l'assemblée élit MM. G. BOOSTEN, J. KEKENBOSCH, N. LELEUP et Ch. VERSTRAETEN.

Election des membres des commissions. — L'assemblée reconduit le mandat des membres des commissions de vérification des comptes et de contrôle de la bibliothèque. Dans la commission de surveillance des collections, M. P. BASILEWSKY remplacera M. N. LELEUP (voir page 4).

Séance mensuelle extraordinaire et excursion annuelle. — Sur proposition de M. Ch. VERSTRAETEN, l'assemblée décide que la

réunion mensuelle du mois de mai se tiendra à une date à convenir à l'Institut de Zoologie de l'Université de Liège. MM. N. MAGIS et Ch. VERSTRAETEN sont chargés de l'organisation de cette journée. L'excursion annuelle se fera dans la région de Wodecq-Ath au début de juin. M. BOOSTEN sera notre guide.

Prix Adolphe Crèveœur. — Les rapporteurs du prix ont estimé ne pas devoir décerner le prix pour 1973.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 20.

Assemblée mensuelle du 12 janvier 1974

Présidence de M. J. DECELLE, *Président*.

M. J. DECELLE ouvre la séance en donnant lecture de la distribution des fonctions des membres du conseil telle qu'elle figure en page 4 de ce premier fascicule du tome 110 de nos Bulletins et Annales.

Décisions du Conseil. — MM. Nicolas RADISIC, avenue du Cerf-Volant 8, 1170 Watermael-Boitsfort et Gérard RUY, rue Basse Campagne 6, 4270 Ciplet, présentés respectivement par MM. J. KEKENBOSCH et Ch. VERSTRAETEN et par MM. G. BOOSTEN et M. ROUARD, sont admis comme membres associés. M. Gérard RUY s'occupe de coléoptères Carabides et M. Nicolas RADISIC s'intéresse aux Odonates et à l'entomologie générale de notre pays. De même M. Giorgio FERRO, Via Fontana 53, 31020 Lancenigo (Treviso), Italie, présenté par MM. P. BASILEWSKY et E. JANSSENS est admis comme membre correspondant.

Bibliothèque. — M. J. DELÈVE nous a fait parvenir un tiré-à-part. Nos vifs remerciements.

COMMUNICATIONS

1. M. R. CAMMAERTS signale la capture d'une araignée considérée comme rare dans nos régions : *Atypus affinis* (EICHW.).